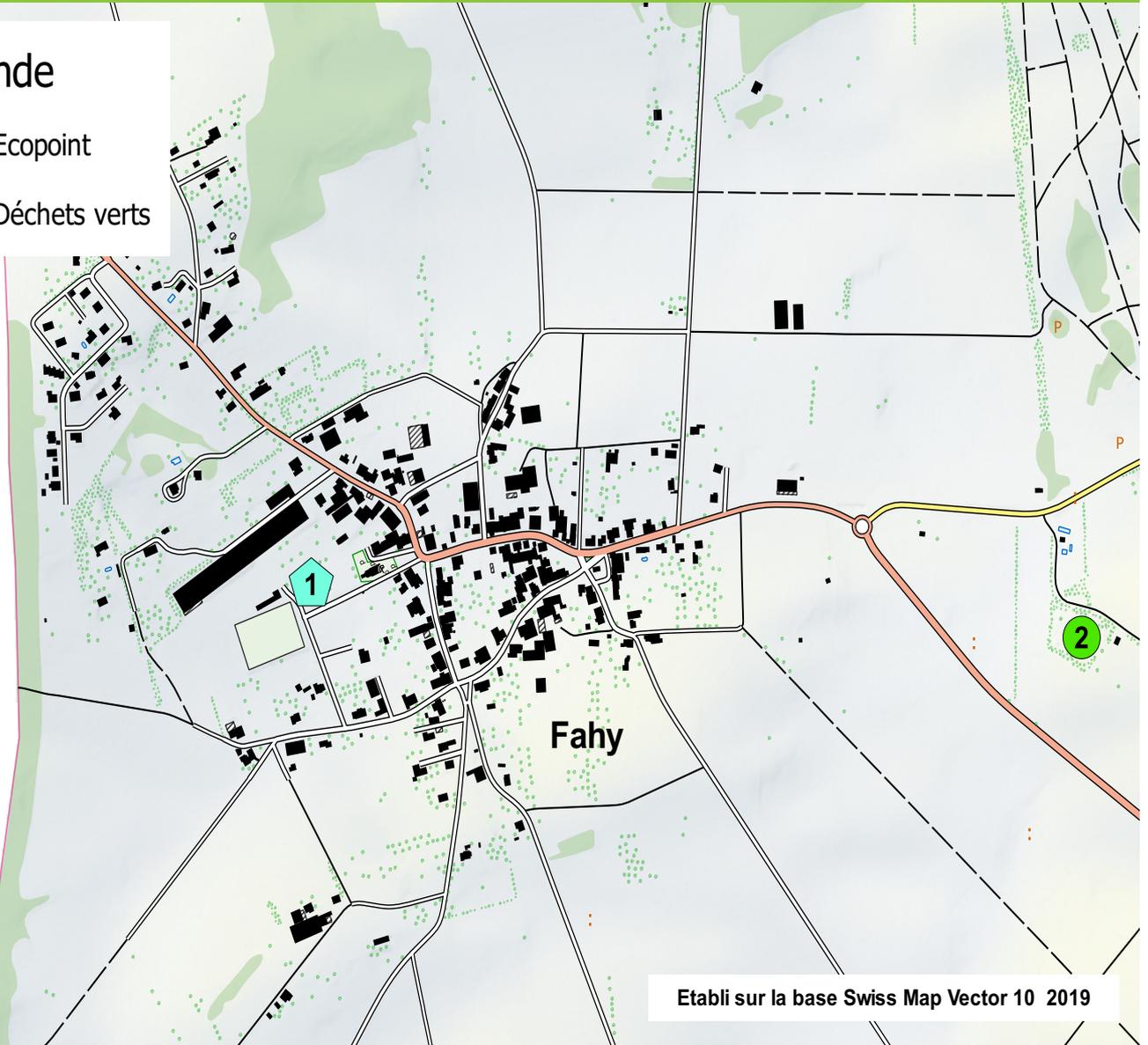




MEMODéchets 2022

Légende

-  Ecopoint
-  Déchets verts



Etabli sur la base Swiss Map Vector 10 2019

Je suis votre guide des déchets

application mobile



Infos générales

Mes sacs-poubelle / conteneurs avec puce

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dès 07h00 le matin le jour de la collecte aux endroits convenus ou dans des conteneurs destinés à ce type de collecte.

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

1 - Centre du village :

Verre, carton, boîtes de conserve, alu, huiles, textiles et chaussures, PET, dosettes de café, piles

2 - Décharge vers la STEP :

Déchets compostables, gazon, branches
Ouverture du 26 mars 2022 au 22 oct. 2022 le mercredi de 18h à 18h30 et le samedi de 16h à 16h30.

Du 23 oct. 2022 au 26 nov. 2022 le samedi de 16h à 16h30.

De décembre à mars, le dernier samedi de chaque mois de 16h à 16h30.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Mes CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032/466.76.66

lundi à vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Samedi de 8h à 11h : 08.01.22 / 02.04.22 / 02.07.22 / 01.10.22.

Ramseyer à Courgenay : Tél. 032/471.15.52

lundi à vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15

Deux samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 8-22 / Fév. 5-19 / Mars 5-19 / Avril 2-23 / Mai 7-21 / Juin 4-18 / Juillet 2-23 / Août 13-27 / Sept. 10-24 / Oct. 8-22 / Nov. 5-19 / Déc. 3-17.

Contact et infos

Administration communale
Route de la Halle 79D
2916 Fahy
032 476 66 68
administration@fahy.ch

Déchets spéciaux

Station d'épuration de Porrentruy et environs (SEPE)

Chemin de Bonne-Fontaine 8

2900 Porrentruy

Ouverture de 14h00 à 17h00

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.

www.sepe-porrentruy.ch

Info déchets

Arc jurassien

0842 012 012

Aux heures de bureau

(tarif local)

Avec l'app mobile MEMODéchets

la gestion des déchets
est encore plus simple!

Pour plus d'infos consultez le site :

<https://www.memodechets.ch>



Fahy 2022

Début des tournées : 06h00

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L						
M	1 	1 				
M	2	2				1
J	3	3 				2 
V	4	4		1		3
S 1	Nouvel An	5	5	2		4
D 2	Saint-Berthold	6	6	3	1 Fête du travail	5 Pentecôte
L 3	7	7		4	2	6 Lundi de Pentecôte
M 4 	8 	8 		5 	3 	7
M 5	9	9		6	4	8 
J 6	10	10		7	5	9
V 7	11	11		8	6	10
S 8	12	12		9	7	11
D 9	13	13		10	8	12
L 10	14	14		11	9	13
M 11 	15 	15 		12 	10 	14 
M 12	16	16		13	11	15
J 13	17 	17		14	12	16 Fête-Dieu
V 14	18	18		15 Vendredi Saint	13	17
S 15	19	19		16	14	18
D 16	20	20		17 Pâques	15	19
L 17	21	21		18 Lundi de Pâques	16	20
M 18 	22 	22 		19	17 	21 
M 19	23	23		20 	18	22
J 20	24	24		21 	19 	23 Commémoration plébiscite JU
V 21	25	25		22	20	24
S 22	26	26		23	21	25
D 23	27	27		24	22	26
L 24	28	28		25	23	27
M 25 		29 		26 	24 	28 
M 26		30		27	25	29
J 27		31		28	26 Ascension	30
V 28				29	27	
S 29				30	28	
D 30					29	
L 31					30	
M					31 	

Fahy 2022

Début des tournées : 06h00

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L		1 Fête nationale				
M		2			1 Toussaint	
M		3 			2 	
J		4	1 		3 	1
V 1		5	2		4	2
S 2		6	3	1	5	3
D 3		7	4	2	6	4
L 4		8	5	3	7	5
M 5 		9 	6 	4 	8 	6 
M 6		10	7	5	9	7
J 7		11	8	6	10	8
V 8		12	9	7	11	9
S 9		13	10	8	12	10
D 10		14	11	9	13	11
L 11		15 Assomption	12	10	14 Lundi de Saint-Martin	12
M 12 		16	13 	11 	15	13 
M 13		17 	14	12	16 	14
J 14		18 	15	13	17	15
V 15		19	16	14	18	16
S 16		20	17	15	19	17
D 17		21	18	16	20	18
L 18		22	19	17	21	19
M 19 		23 	20 	18 	22 	20 
M 20		24	21	19	23	21
J 21		25 	22	20	24 	22
V 22		26	23	21	25	23
S 23		27	24	22	26	24
D 24		28	25	23	27	25 Noël
L 25		29	26	24	28	26 Saint-Etienne
M 26 		30 	27 	25 	29 	27
M 27		31	28	26	30	28 
J 28			29	27		29
V 29			30	28		30
S 30				29		31 Saint-Sylvestre
D 31				30		
L				31		
M						

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères sacs SIDP
Tournées voir calendrier. Prix voir infos générales.



Papier
Tournées voir calendrier.



Déchets encombrants combustibles
Tournées voir calendrier.
Max. 1m3 par ménage.



Ferraille (objets métalliques)
Tournées voir calendrier.
Objet métallique : max. 50 kg.



Aluminium et boîtes de conserve
A l'écopoint.



Carton propre
A l'écopoint.



Huiles minérales et végétales
A l'écopoint.



Verre
A l'écopoint.



Capsules Nespresso (aluminium)
A l'écopoint.



PET
A l'écopoint ou dans les conteneurs ad hoc des points de vente.



Textiles et chaussures
Dans les conteneurs de l'Ecopoint ou lors des collectes de Tell-TEX.



Déchets compostables ménagers
A la décharge communale.



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente; au SEPE, Chemin Bonne-Fontaine 8, Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si 3ème férié de 14h00 à 17h00; sur rendez-vous au 032.466.33.66.



Dépouilles d'animaux
Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51 - 2900 Porrentruy - tél. 079.816.33.67.
Si urgence police tél. 032.465.77.22.



Appareils électriques et électroniques
Aux points de vente ou aux centres de tri.
Fondation SENS www.erecycling.ch 043.255.20.00.



Pneus
Aux points de vente ou aux centres de tri.



Déchets inertes (petites quantités)
Gobat Génie Civil, Courgenay, 032/471 02 20.
Loca, Porrentruy, 032/466 76 66.
Ramseyer, Courgenay, 032/471 15 52.



Médicaments
Aux points de vente.



Piles et accumulateurs
A l'écopoint, aux points de vente ou aux centres de tri.



Tubes lumineux (néon) / LED
Aux points de vente ou aux centres de tri.



Sages
Loca SA, Les Grandes Vies 42, Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250 l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Bois
Chez Ramseyer ou Loca.



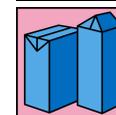
Plastiques agricoles
Chez Ramseyer ou Loca.



Flacons en plastique avec bouchon
Dans les sacs officiels SIDP.
Par les points de vente.



Aérosols
Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon dans le sac poubelle officiel SIDP.



Berlingots / Briques à boissons
Dans des sacs poubelles officiels SIDP. Les emballages en carton pour lait et autres boissons sont des déchets composites et ne peuvent pas être recyclés avec le carton.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Aux points de vente.



CD
Prioritairement aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Ne concerne pas les restaurants. Seuls les restes de table des ménages peuvent être traités dans les inst. de traitement des déch. biogènes. Restes de viande, volaille, os, arrêtes, carcasse doivent être déposés dans un sac taxé.



Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP (si >1m3 peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Le SIDP équipe le village de Fahy de **3 containers semi-enterrés destinés à la collecte des sacs taxés vers l'écopoint actuel.**

Dès leur entrée en fonction, il n'y aura plus de ramassage porte-à-porte, sauf pour les containers à puce (entreprises).

Pourquoi les moloks ?

- Avec les moloks, le temps de ramassage est réduit de moitié

Avantages des moloks

- Des économies pour la collectivité
- Plus écologique : moins de kilomètres parcourus pour le ramassage
- Plus flexible : vous déposez votre sac-poubelle n'importe quel jour ouvrable

Règles à respecter

- Seuls les sacs taxés peuvent être déposés dans les moloks
- Pour la tranquillité du voisinage, la dépose est limitée aux jours ouvrables et aux heures qui seront indiquées sur les moloks.

Déchets encombrants ménagers admis lors du ramassage

Sont considérés comme déchets **encombrants ménagers** tous les objets mobiliers d'un ménage environ 1 m³ par ménage et par ramassage.

Exemple : lit, matelas, chaise, divan, canapé, fauteuil, tapis, armoire démontée, objet, jouet ne pouvant pas être mis dans un sac poubelle de 110 litres.

Dimension max. des déchets ménagers encombrants 150cmx100cmx50cm.
Max. 50 kg

Déchets ne faisant pas partie des encombrants :

- Ne sont pas admis tous les déchets ne provenant pas d'un ménage
- Les déchets en quantité trop importante (ne correspondant pas au paragraphe ci-dessus) provenant d'un débarras lors d'un déménagement ou d'un décès
- Les ordures ménagères (collectées par le service de ramassage)
- Les déchets en sac (tous les déchets pouvant être mis dans un sac de 110 litres sont considérés comme ordures ménagères)
- Les matériaux inertes provenant de travaux ou de l'extérieur (briques, tuiles, plaque d'éternit, pavés, dalles de jardins, etc.)
- Le bois provenant de travaux ou de l'extérieur (poutre, barrière, lames, parquet, etc.)
- Les déchets verts
- Les cadavres d'animaux (abattoir de Porrentruy)
- Les déchets des exploitations agricoles ou des entreprises
- Le PET (retour au magasin)
- Les ferrailles
- Le papier, le carton
- Le verre
- Les appareils électroménagers (ex. frigo, lave-linge, radio, aspirateur, etc.)

Tous les déchets non admis lors du ramassage peuvent généralement être déposés dans un centre de tri professionnel.